Communiqué de presse
Paris, le 04 novembre 2026

Rencontres retraite du 21 au 27 novembre 2026

Droits liés aux enfants : L'Agirc-Arrco organise 12 500 rendez-vous partout en France pour faire le point sur sa retraite

Un congé parental, un passage à temps partiel ou une interruption d'activité peuvent influer sur les droits à la retraite. Pourtant, les dispositifs qui permettent de prendre en compte la naissance, l'adoption ou l'éducation d'un enfant restent encore trop méconnus. Pour accompagner au mieux les parents dans la compréhension de leur situation, l'Agirc-Arrco, le régime de retraite complémentaire des salariés du secteur privé, propose, du 21 au 27 novembre 2026, 12 500 rendez-vous personnalisés et gratuits partout en France métropolitaine et dans les DROM.
Inscriptions depuis le site rencontres-retraite.fr.

Congés parentaux, trimestres, majorations : les impacts diffèrent selon la situation de chacun.

Les assurés ayant eu des enfants peuvent bénéficier de droits spécifiques pour la retraite. À l'approche de leur départ, ils s'interrogent sur les effets des périodes d'interruption ou de réduction d'activité, liées à une naissance ou à une adoption, dans le calcul de leur retraite.

Le nombre de trimestres attribués au titre des enfants, la prise en compte d'un congé parental ou d'une période de travail à temps partiel, les éventuelles majorations de temps ou de pension, les modalités de partage de certains trimestres entre les parents : les dispositifs autour de la parentalité sont multiples.

Selon la situation familiale et professionnelle de chacun, ils peuvent avoir des incidences différentes sur la retraite. A titre d'exemple, **près de 22 000 assurés ont obtenu des points Agirc-Arrco au titre de leur congé parental d'éducation en 2025.**

Pour François-Xavier Selleret, Directeur général de l'Agirc-Arrco : « *La parentalité peut avoir des effets durables sur les parcours professionnels et, par conséquent, sur les droits à la retraite. Pourtant, beaucoup de parents ignorent encore ce qui a été pris en compte dans leur dossier ou les démarches qu'il leur reste à effectuer. Cette nouvelle édition des Rencontres retraite est l'occasion pour de nombreux parents de faire un point sur leur situation avec un conseiller et d'obtenir des réponses adaptées à leur parcours* ».

Plus de 5 millions de retraités Agirc-Arrco bénéficient d'une majoration liée aux enfants

Les droits liés aux enfants concernent plusieurs millions de retraités. Fin 2024, parmi les 14millions de retraités de l'Agirc-Arrco, **plus d'un tiers bénéficiait d'une majoration pour enfants nés ou élevés**.

La **majoration temporaire**, accordée sous certaines conditions lorsqu'un assuré a encore un enfant à charge au moment de son départ à la retraite, concernait quant à elle **210 383 retraités**.

Les Rencontres retraite : 20 minutes pour comprendre sa situation

Les Rencontres retraite donnent la possibilité aux assurés de bénéficier d'un **entretien personnalisé de 20 minutes** avec un conseiller Agirc-Arrco, pour mieux comprendre leurs droits liés à la parentalité. Ce rendez-vous leur permettra d'identifier les éventuelles démarches à effectuer, de mettre à jour leur situation si nécessaire et de mieux anticiper leur départ à la retraite.

Au total, **12 500 rendez-vous gratuits sont proposés, à distance ou en agence, partout en France métropolitaine et dans les DROM** (Guadeloupe, Guyane, La Réunion et la Martinique). Ils se dérouleront chaque jour, du samedi 21 au vendredi 27 novembre, de 8h30 à 18h.

À propos de l'Agirc-Arrco
L'Agirc-Arrco, régime de retraite complémentaire obligatoire des salariés du secteur privé, est piloté par les partenaires sociaux. Il repose sur les principes de répartition et de solidarité entre les générations. 28 millions de salariés cotisent à l'Agirc-Arrco pour constituer leurs droits futurs et 1,8 million d'entreprises adhèrent au régime. 14millions de retraités perçoivent, chaque mois, une retraite complémentaire Agirc-Arrco. Le montant total annuel des allocations versées par le régime s'élève à 101 milliards d'euros. Les orientations stratégiques du régime ont conduit les équipes de l'Agirc-Arrco à engager un vaste chantier d'amélioration du service, au meilleur coût visant à offrir un parcours client simple et personnalisé.
Pour plus d'informations : agirc-arrco.fr

Contacts presse

Agence CorioLink
Léa Broussard - 07 60 42 57 54 - lea.broussard@coriolink.com
Elise Devaux - 06 17 73 92 45 - elise.devaux@coriolink.com